

2022-2025 PLAN STRATÉGIQUE

CACB

CCCA

CANADIAN ARCHITECTURAL
CERTIFICATION BOARD

CONSEIL CANADIEN DE
CERTIFICATION EN ARCHITECTURE

MISSION

Élaborer, mettre en œuvre et maintenir des **programmes et des normes de certification de grande** qualité pour l'exercice de l'architecture au Canada.

VISION

Mobiliser la communauté architecturale canadienne pour réaliser un **avenir inclusif et durable.**

VALUES

Nos valeurs sont primordiales dans tout ce que nous faisons pour réaliser notre mission, accomplir notre mandat et fournir nos services à la communauté architecturale.

EXCELLENCE

Nous nous efforçons d'offrir des programmes et des services de grande qualité à nos candidats et à nos membres en assurant une administration remarquable.

COLLABORATION

Nous croyons que la collaboration est essentielle et nous la pratiquons dans nos engagements collectifs avec nos membres et nos partenaires. Notre approche inclusive renforce nos efforts dans les dossiers communs, facilite l'établissement de consensus et contribue à notre culture de respect et de confiance mutuels.

LEADERSHIP

Nous nous efforçons d'améliorer notre rôle de leadership dans la communauté architecturale canadienne en facilitant le dialogue et la consultation entre les secteurs universitaire, professionnel et gouvernemental.

INTEGRITY

L'équité et l'éthique sont des valeurs fondamentales dans notre façon d'exécuter et d'administrer nos programmes et services. Nous nous imposons, membres du personnel et du conseil d'administration, un haut niveau d'intégrité dans notre travail.

Offrir des programmes progressistes

Soutenir la communauté architecturale avec des programmes de certification et d'agrément de grande qualité.

1. Administrer les programmes professionnels d'agrément et de certification en utilisant des méthodes appropriées et progressistes

- 1.1. Assurer le suivi et la prise en compte des changements liés à la profession d'architecte, à l'exercice de la profession et à l'évolution de ses risques.
- 1.2. Tirer parti des technologies appropriées au profit des activités du CCCA et de leur efficacité.
- 1.3. Améliorer constamment les processus d'agrément, de certification de la formation académique et de certification des AÉVE.
- 1.4. Explorer de nouvelles possibilités de services.

2. Tisser des liens / partager l'expertise, les idées et les points de vue de la communauté architecturale

- 2.1. Identifier et diffuser la recherche et l'innovation sur des questions d'intérêt.
- 2.2. Accéder aux réseaux de recherche du CCCA et les consolider.

Faciliter les collaborations durables

Réaliser la mission du CCCA en étroite collaboration avec les partenaires clés en mettant l'accent sur une gestion responsable et les besoins de la communauté architecturale.

3. Favoriser une gouvernance efficace et dynamique

- 3.1. Par une collaboration étroite avec le CCÉUA et le ROAC, favoriser la participation et la rétroaction bilatérale continue pour définir et renforcer la valeur du partenariat unique du CCCA.

4. Positionner le CCCA comme un organisme de liaison essentiel pour les organismes de réglementation, les universités, les bureaux d'immigration et les aspirants architectes

- 4.1. Assurer la reconnaissance du programme d'agrément du CCCA comme la norme d'excellence en matière d'éducation en architecture.
- 4.2. Promouvoir la reconnaissance du CCCA comme vecteur national d'obtention d'un permis d'architecte au Canada.
- 4.3. Mieux faire connaître les programmes, les activités et les avantages du CCCA à des publics stratégiques.

Assurer l'efficacité de l'organisation

Consolider les efforts et les ressources pour assurer la durabilité des activités du CCCA

5. Améliorer l'excellence opérationnelle

- 5.1. Assurer une gestion financière efficace.
- 5.2. Bâtir la mémoire institutionnelle et définir clairement les rôles de gouvernance
- 5.3. Faire évoluer et moderniser l'infrastructure du CCCA en matière de TI.

6. Habilitier et mobiliser l'équipe talentueuse du CCCA

- 6.1. Recruter et retenir un personnel diversifié soutenu par un milieu de travail inclusif et des politiques concurrentielles de rémunération et d'avantages sociaux. [Suivi du plan d'action de l'audit de l'évaluation des risques d'avril 2021]
- 6.2. Optimiser les possibilités de participation constante et active de l'équipe du CCCA. [Suivi du plan d'action de l'audit de l'évaluation des risques d'avril 2021]

7. Faire croître une communauté diversifiée de bénévoles

- 7.1. Examiner et déployer un programme de mobilisation et de rétention des bénévoles.
- 7.2. Constituer et maintenir une réserve de bénévoles diversifiée et inclusive.